

Nombre de Conseillers en exercice : 13
Nombre de Conseillers présents : 8
Nombre de Conseiller absent : 5
Pouvoirs : 0
Date de la Convocation : 31/08/23
Date d'affichage : 31/08/23

Je certifie le p
conformément
en vigueur, p
Monsieur Le Préfet, qui en a accusé
réception le :
et notifié ou publié le :

230955
Envoyé en préfecture le 11/09/2023

Reçu en préfecture le 11/09/2023

Publié le 07/09/2023

ID : 001-210101366-20230907-230950-DE

Compte rendu sommaire du Conseil Municipal Séance 7 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois et le sept septembre à dix-neuf heure trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOYER Dominique, Maire.

Etaient présent aux côtes de Monsieur BOYER Dominique : Mmes BIGOT Agnès, WEBER Corinne, DUFRESNE Anna-Maria, M GABILLET François, DREYFUS Eric, GONNARD Pierre et VARLET Geoffrey.

Était absente : Mmes TOURNIER Nathalie, PAYET Marie-Béatrice, MARMIER Noëlle, VERNUSSE Céline et TEPPE Sébastien

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du C.G.C.T., Mme BIGOT Agnès a été élue secrétaire de séance.

Délibération n° 230950 : SEMCODA Les Jardins d'Emilie, principe de mise en vente de 14 appartements

Suite au courrier du 17 août 2023 de la SEMCODA, Monsieur le Maire explique que depuis de nombreuses années la SEMCODA pratique la mise en vente ponctuelle de certains de ses ensembles immobiliers locatifs selon la procédure légale.

L'offre de vente est faite en priorité aux locataires en place, s'ils ne souhaitent pas acquérir, ils restent locataires de la SEMCODA aux conditions actuelles.

La cession de patrimoine social doit, tant pour des raisons réglementaires que par une volonté de partenariat de notre part, être soumise à l'accord de la commune concernée.

La SEMCODA sollicite l'avis du Conseil Municipal sur le principe de la mise en vente de :

- 14 appartements sis 160 A et 160 B Route de Pont de Veyle à CRUZILLES LES MEPILLAT.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

AUTORISE, la SEMCODA à mettre en vente les 14 appartements sis 160 A et 160 B Route de Pont de Veyle à Cruzilles-lès-Mépillat.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,
Le 7 septembre 2023

La Secrétaire
Agnès BIGOT



Maire
Dominique BOYER

